



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un collectif de professionnel·les crée une coopérative de santé

Neuchâtel, le 31 mars 2026

Neuf professionnel·les de la santé et du social ont officialisé ce jour la création d'une coopérative visant à implanter une Maison Communautaire de Santé sur le littoral neuchâtelois. Réuni·es à l'Hôtel des Associations, les fondateur·trices posent les bases d'une structure inédite, à but non lucratif, dédiée aux premiers recours. Loin du simple regroupement de cabinets, ce projet se définit par une interprofessionnalité réelle, l'intégration du social, une approche communautaire participative et un engagement pour la santé planétaire. Son ambition : agir sur les déterminants de la santé pour déplacer le curseur du curatif vers la prévention et la promotion de la santé, le tout soutenu par une gouvernance horizontale propre au modèle coopératif.

Cette vision globale implique une collaboration quotidienne entre médecins, infirmier·ères, travailleur·ses sociaux·ales, psychologues, ostéopathe, etc., pour offrir une prise en charge qui ne se limite pas au soin technique. « Aujourd'hui, nous ne posons pas seulement les bases d'un lieu de soins, mais celles d'un écosystème de santé », déclare Christopher Richard, l'un des fondateurs. « En intégrant le social et une approche communautaire, nous voulons agir sur les déterminants de la santé et recréer du lien dans le quartier », complète Martine Perret, ostéopathe.

Un modèle innovant pour la Suisse

Si le concept de maison de santé existe, le statut coopératif appliqué à ce domaine reste une exception en Suisse. « Nous avons fait le choix conscient de la coopérative », explique Myriam Losson, infirmière. « Ce statut garantit que la structure reste entre les mains de celles et ceux qui y travaillent et de la communauté. C'est un engagement fort pour une santé vraiment publique et solidaire, protégée de toute logique de rendement financier. »

Les piliers du projet

Pour concrétiser cette vision, la structure repose sur les fondements essentiels d'une vraie maison de santé, enrichis par une gouvernance spécifique :

- **Une approche globale des premiers recours** : Intégration du sanitaire et du social pour une réponse complète aux besoins de la population.
- **Interprofessionnalité et prévention** : Un travail d'équipe structuré axé sur la promotion de la santé et l'action sur les déterminants (logement, environnement, lien social).
- **Ancrage communautaire et santé planétaire** : Des actions co-construites avec les habitant·es, dans le respect de l'équilibre écologique.
- **Une gouvernance horizontale** (le plus du projet) : En tant que coopérative, la structure applique le principe « une personne = une voix », assurant une prise de décision partagée et indépendante.

Prochaines étapes

La coopérative est désormais officiellement constituée. Les mois à venir seront consacrés à la finalisation du business plan, à la recherche de locaux adaptés et à l'élargissement de l'équipe pluridisciplinaire. L'ouverture de la Maison de Santé est envisagée d'ici 2028, sous réserve de la validation des partenariats locaux et des soutiens institutionnels.

Les porteur·ses du projet appellent d'ores et déjà les collectivités, les institutions de santé et les citoyen·nes intéressé·es à les rejoindre pour soutenir cette dynamique de santé solidaire. Une association de soutien a été créée à cet effet.

Contact Presse & Renseignements :

Maison de Santé Communautaire de Neuchâtel (MDS-NE)

Site web : <https://mds-ne.ch>

E-mail : contact@mds-ne.ch